

VINISTORIA



24/06/2010

Planning de rupture des stocks

L'objectif de cette fonction est de mettre en évidence une rupture de stock éventuelle sur les article ou les fournitures à une date donnée.

Cette fonction est bien sûr importante afin de déterminer si l'on va pouvoir honorer toutes les commandes prévues à la livraison sur les jours à venir, mais elle prend encore plus d'importance dès lors que l'on gère des stocks de matières sèches, ces matières sèches étant utilisées par le biais de fabrications multiples pour divers articles livrés.

En effet, quoi de plus dommageable que de ne pouvoir livrer un client pour la simple raison que le stock d'étiquettes nécessaires à l'habillage se trouve en rupture en raison d'autres fabrication n'ayant aucun rapport avec cette livraison ?

Afin d'éviter cette situation le planning de rupture met en évidence les articles ou fournitures :

- **dont le stocks n'est pas suffisant à la date voulue**
- **dont le stock sera insuffisant au moins une fois entre la date du jour et la date voulue**

Par exemple :

- 1) nous avons un stock de 10000 étiquettes d'un modèle donné.
- 2) 4 fabrications sont programmées dans les jours à venir qui utilisent toutes ces mêmes étiquettes à raison de 3000 le 25/06, 3600 le 26/06, 4200 le 27/06 et 4200 le 29/06
- 3) une achat fournisseur est prévu en réception pour 25000 étiquettes le 28/06

Dans ces conditions, le stock prévisionnel au 29/06 après fabrication est de :
 $10000 - 3000 - 3600 - 4200 + 25000 - 4200 = 20000$ étiquettes, donc tout semble Ok

Cependant, la fabrication du 27/06 utilisant 4200 étiquettes ne pourra être réalisée :
 $10000 - 3000 - 3600 - 4200 = -800$ étiquettes → **problème !**

Dans ce cas de figure, le planning de rupture des stocks va mettre en évidence cette anomalie afin de vous signaler cette impossibilité.

Afin d'obtenir ce résultat, le programme analyse tous les mouvements prévus n'ayant pas encore été validés, à savoir :

- les commandes clients à livrer
- les achats fournisseurs à recevoir
- les réservations clients
- les réservations fournisseurs
- les entrées prévues par les fabrications
- les utilisations prévues par les fabrications

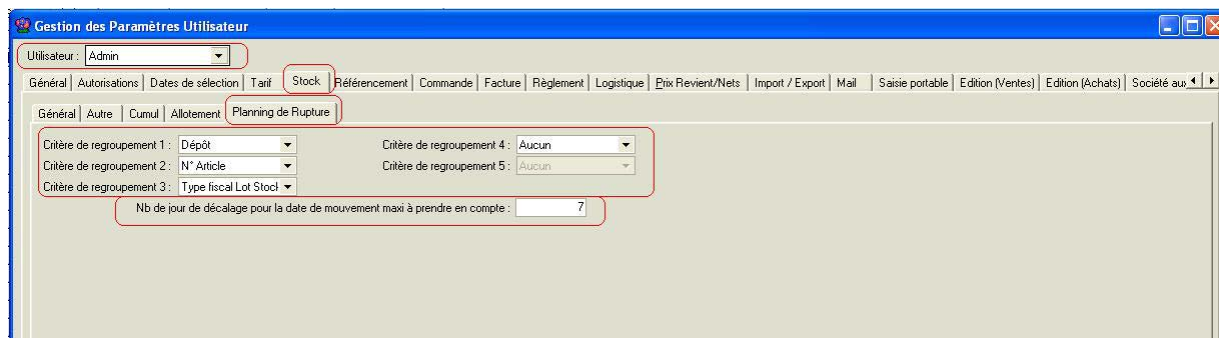
Afin d'obtenir des résultats pertinents, il est important de gérer correctement les dates prévisionnelles de ces différents événements. En effet, si les dates de réceptions fournisseurs ne sont pas mises à jour dès lors que celui-ci vous informe d'un retard de livraison, comment alors s'assurer que le planning de rupture donne un résultat cohérent ?

Paramétrage de la fonction

Le paramétrage du calcul du planning des ruptures des stocks peut être réalisé par utilisateur, les besoins pouvant être différents selon que l'on gère des vins en vrac ou que l'on s'occupe des matières sèches (délai de livraison, contraintes logistiques ou de traitements différents, etc...).

C'est pour cela que le paramétrage est accessible dans le menu « Dossier », « Administrateur », « Paramètres utilisateurs ».

Aller sur l'onglet « Stock », sous-onglet « Planning de rupture ».



Pour chaque utilisateur, il est possible de définir :

- 5 critères successifs de regroupement
- un nombre de jours objectif par défaut

Ces paramètres sont définis par défaut mais peuvent être modifiés par l'utilisateur avant lancement du calcul du planning de ruptures.

Critères de regroupement

Ces critères de regroupement sont d'une importance capitale pour que vous obteniez une présentation cohérente avec vos besoins en fonction de votre organisation.

Le critère de regroupement 1 définit le niveau principal de regroupement, le critère 2 le niveau secondaire et ainsi de suite. Ces critères définissent le niveau de regroupement des données mais aussi l'ordre dans lequel seront présentées les informations sur l'état consulté.

Dans l'exemple ci-dessus, les lignes de stocks feront apparaître une rupture par dépôt de stockage, puis pour chaque article, puis par type fiscal du lot de stock.

Ainsi on pourra avoir une vision des ruptures par dépôt, détaillées par article et par type fiscal des lots de stocks. Tous les lots existants d'un même type fiscal pour un article dans un dépôt donné seront cumulés afin de vérifier au final la disponibilité par type fiscal quelle que soit l'identifiant du lot.

Si l'on souhaite avoir un planning par article quelle que soit son type fiscal et avec une répartition par dépôt des ruptures on procédera comme suit :

- critère de regroupement 1 = Article
- critère de regroupement 2 = Dépôt
- les autres critères restant à la valeur « Aucun »

Si l'objectif est d'avoir un planning de rupture par article quel que soit le dépôt de stockage ou le type fiscal des lots, il suffit de ne renseigner que le critère de regroupement 1 à « Article ».

Nombre de jours objectif

Cette rubrique nommée « Nb de jours de décalage pour la date de mouvement maxi à prendre en compte » permet de calculer la date « Objectif » du planning de rupture.

Par exemple, nous sommes le 24/06/2010, si l'on indique dans cette rubrique 10 jours nous ferons un calcul du planning de rupture en considérant tous les mouvements jusqu'au 04/07/2010 inclus.

Ceci évite d'avoir à préciser à chaque consultation une « date objectif » qui sera donc valorisée par défaut à partir de la date du jour selon ce principe.

Consultation du planning de rupture

Cette fonction est accessible au menu « Stocks », « Consultation des stocks ».

Après avoir sélectionné les lots de stocks désirés, aller sur l'onglet « Planning de rupture ».

The screenshot shows a software window titled "Consultation de Stock". At the top, there are tabs for "Client", "Lots", "Mouvements", "Stock date à date", "Total Article", and "Planning de Rupture". The "Planning de Rupture" tab is selected and highlighted with a red rectangle. Below the tabs, there are several dropdown menus for "Critère de regroupement" (1 to 5). The "Date de mouvement maxi à prendre en compte" is set to "01/07/2010". There are also buttons for "Imprimer" (Print) and "Fermer" (Close) at the bottom.

Ajuster si nécessaire les paramètres de critères de regroupement ou la date de mouvement maxi à prendre en compte puis cliquer sur la loupe.

Après un rapide calcul,

vous pouvez cliquer sur le bouton « Imprimer » pour choisir le modèle d'état correspondant aux critères de regroupements choisis :

Résultat :

Article/N°Lot	Type / N° Opération	Date Affé	T. Fric	Stock Physique	Cde client	Rés client	Utilisé Fab	Achat tourn.	Réserv. tourn.	Fabric. Prévue	Stock Prévisionnel
7037 SPAL BOISSONS NETTO CATEGORIE VINS 91730 MAI	SOR 9001830	20/08/2009	DSU	0	3	0	0	0	0	0	-3
1337 LUBRIFIANTS ROUGE ALC LORRIERS ROUGE	SOR 9001830	20/08/2009	DSU	0	3	0	0	0	0	0	-3
6963 ABSWINE GB-PE91EW STAMFORD, LINCOLNSHIRE	SOR 9001876	29/12/2009	DSU	5870	6000	0	0	0	0	0	-130
4465	FAB 452	01/01/2010	DSU	5870	0	0	0	0	0	6000	5870
2171 BELLES DU SUD MERLOT - BT 75 CI VIS	0,75 L LEZ			5870	6000	0	0	0	0	6000	5870
3590	FAB 337	25/08/2009	NEU	-353.13	0	0	180	0	0	0	-533.13
3590	FAB 452	29/12/2009	NEU	-543.13	0	0	10	0	0	0	-543.13
4807 FILM	UNITE LEZ			-543.13	0	0	190	0	0	0	-543.13
3864	FAB 452	29/12/2009	NEU	0	0	0	6000	0	0	0	-6000
4849 MISE 750L	UNITE LEZ			0	0	0	6000	0	0	0	6000
3921 SOGEVINS 33000 BORDEAUX	SOR 9000912	01/07/2009	NEU	0	18	0	0	0	0	0	-18
3921 PACIFIC . TOKYO - JAPON	SOR 9001789	24/08/2009	NEU	0	1	0	0	0	0	0	-19
4818 PALETTE EUROPE 80*120	UNITE LEZ			0	19	0	0	0	0	0	19
Stock Physique départ :				750							

Les lignes articles en rouge correspondent à des regroupements de stock pour lesquels le stock à la date objectif est négatif ou égal à zéro.

Les lignes articles en vert correspondent à des regroupements de stock pour lesquels le stock à la date objectif est positif mais pour lesquels il existe une rupture entre la date du jour et la date objectif.

Deux états de base sont fournis avec Vinistoria, il sont utilisables avec les critères de regroupements suivants :

1) Planning Rupture par Article avec Détail

Critère regroupement 1 = « Article »
Les autres critères sont sans incidence.

2) Planning Rupture par Article-Dépôt avec Détail

Critère regroupement 1 = « Article »
Critère regroupement 2 = « Dépôt »
Les autres critères sont sans incidence.

Si vous souhaitez mettre en place des plannings de rupture selon d'autres critères, il est nécessaire que nous effectuions un paramétrage d'état.